

L'information à votre service

Actualités destinées aux promoteurs de régimes d'assurance collective de La Corporation People

La prochaine étape vers la normale : le passeport vaccinal

Alors que nous sommes de plus en plus nombreux à être complètement vaccinés, nous avons commencé à réfléchir à la prochaine étape de la réouverture des frontières de notre pays.

Les progrès au Canada

Pour tenir les Canadiens informés, le [système de suivi national des vaccinations](#) présente des mises à jour et des statistiques clés sur l'administration et la couverture vaccinale. En date du 5 juin, 70,13 % de la population canadienne admissible avaient reçu au moins une dose du vaccin, tandis que 9,17 % avaient reçu leurs deux doses.

Qu'est-ce qu'un passeport de vaccin?

Le passeport vaccinal consiste en un document, une carte, une preuve électronique accessible à partir d'une application mobile confirmant le statut vaccinal du titulaire. En effet, de nombreux pays exigent déjà la présentation d'une preuve de vaccination contre certaines maladies avant de laisser entrer tout voyageur. Le Canada n'a pas encore ajouté le vaccin contre la COVID-19 au titre de ce passeport ni avancé la création d'un autre type de passeport concernant la COVID-19.

Les avantages et les défis des passeports vaccinaux

Voici les avantages que procure ce type de certificat ou passeport :

- La réalisation d'économies : les personnes vaccinées n'auraient pas besoin de se mettre en quarantaine étant donné que le risque de propager le virus dans un autre pays serait considérablement réduit. Actuellement, dans de nombreux pays, les voyageurs doivent assumer les frais de séjour dans une chambre dans un hôtel approuvé par le gouvernement pendant la durée de leur quarantaine.
- Commodité : possibilité de voyager sans quarantaine obligatoire et de restrictions de déplacement.
- Sécurité : sentiment de confiance pendant et après le voyage.

Les facteurs à prendre en considération avant de délivrer un passeport de vaccin sont les suivants :

- Importantes considérations sur le plan de la protection de la vie privée
- Discrimination envers les personnes non vaccinées contre la COVID-19
- Enjeux concernant le ressort territorial – Le déploiement du vaccin est géré au niveau provincial, mais les voyages internationaux relèvent de la compétence du gouvernement fédéral
- Nécessité de déterminer les situations

dans lesquelles un passeport vaccinal sera nécessaire : par exemple, pour les voyages internationaux seulement, ou bien pour les voyages intérieurs ou la participation à de grands événements publics également

Dans le cadre d'un sondage Ipsos, on a demandé à des Canadiens ce qu'ils pensaient d'être tenus de présenter une preuve de vaccination dans différentes situations, p. ex. à un concert, lors de cours à l'université et de la visite d'un établissement pour personnes âgées. La plupart d'entre eux se sont prononcés en faveur du passeport vaccinal en ce qui a trait aux voyages à l'étranger et aux grands rassemblements publics. Or, un grand moindre de ces personnes soutenait l'application de cette mesure dans les boutiques, les restaurants et les bureaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez notre [Centre d'information sur la COVID-19](#) disponible sur le site de notre société, ou communiquez avec votre conseiller en avantages sociaux de La Corporation People.

Le contenu de cette publication est fourni aux promoteurs de régime de La Corporation People à des fins d'information uniquement. Il ne s'agit pas de conseils d'ordre juridique ou fiscal. Le contenu de cette publication est basé sur les renseignements disponibles au moment de son émission, et ceux-ci pourraient être modifiés ultérieurement. Des efforts ont été faits pour assurer l'exactitude des renseignements contenus dans cette publication. Elle pourrait toutefois contenir des erreurs ou des omissions, ou son contenu pourrait devenir périmé après son émission. Pour obtenir des renseignements supplémentaires adaptés à votre situation, consultez votre conseiller ou votre conseiller en régimes d'assurance collective.